



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
16 février 2022  
Français  
Original : anglais

## Conseil du commerce et du développement Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique

Cinquième session

Genève, 27-29 avril 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Le relèvement post-COVID-19 dans une économie de plus en plus numérique : conséquences pour le développement durable.
4. Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.
5. Ordre du jour provisoire de la sixième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique.
6. Adoption du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique.

### II. Annotations

#### Point 1

##### Élection du Bureau

1. Le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique élira un président et un vice-président-rapporteur.

#### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe intergouvernemental d'experts souhaitera sans doute adopter l'ordre du jour provisoire figurant dans la section I ci-dessus.
3. Il est proposé que la première séance plénière de la cinquième session du Groupe intergouvernemental d'experts, qui débutera le mercredi 27 avril 2022 à 11 heures, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2 de l'ordre du jour provisoire) et aux déclarations liminaires. La séance plénière de clôture, qui se tiendra le vendredi 29 avril 2022, sera consacrée à l'adoption du rapport et à l'ordre du jour provisoire de la sixième



session du Groupe intergouvernemental d'experts. Vu la courte durée de la session, le Vice-Président-Rapporteur sera autorisé à achever le rapport final après la session.

4. Les autres séances, qui se tiendront entre le 27 avril (après l'élection du Bureau et les déclarations générales) et la matinée du 29 avril, pourront donc être consacrées aux questions de fond (points 3 et 4 de l'ordre du jour provisoire).

*Documentation*

TD/B/EDE/5/1

Ordre du jour provisoire annoté

### **Point 3**

#### **Le relèvement post-COVID-19 dans une économie de plus en plus numérique : conséquences pour le développement durable**

5. Les membres du Conseil du commerce et du développement ont décidé, à l'issue d'une procédure d'approbation tacite conclue le 13 octobre 2021, que le thème de la cinquième session du Groupe intergouvernemental d'experts serait « Le relèvement post-COVID-19 dans une économie de plus en plus numérique : conséquences pour le développement durable ».

6. Depuis son déclenchement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a coûté la vie à des millions de personnes, causant d'immenses souffrances humaines. Cette urgence sanitaire mondiale a entraîné la crise économique la plus profonde depuis la Grande Dépression des années 1930. Elle a montré à quel point les pays, y compris les plus riches, étaient peu préparés à faire face à des chocs inattendus. La transition numérique a joué un rôle clef pendant la pandémie de COVID-19. Elle a permis d'en atténuer certains des effets, puisque les technologies numériques ont contribué à remédier à la crise sanitaire et économique et à accroître la résilience. Les pays ont toutefois eu des difficultés à mobiliser les solutions numériques pour faire face à la pandémie, en particulier les pays moins préparés à participer à l'économie numérique et à tirer profit de ses avantages. D'importants enseignements se dégagent des mesures prises pour accélérer la transition numérique pendant la pandémie. Ils seront utiles à la réflexion sur les moyens d'exploiter les technologies numériques pour favoriser une reprise susceptible d'aboutir à un développement inclusif et durable, et pour accroître la résilience en prévision de potentiels nouveaux chocs. Il est également essentiel de renforcer la coopération internationale en faveur d'une transition numérique garante d'un avenir meilleur.

7. Le Conseil du commerce et du développement a également approuvé les questions ci-après, dont sera saisi le Groupe intergouvernemental d'experts à sa cinquième session :

a) Quel est le rôle qui revient à la transition numérique, pendant la pandémie de maladie à coronavirus, et pendant le relèvement, dans des pays se situant à des niveaux de développement différents ?

b) Quelles difficultés se sont posées s'agissant de mobiliser des solutions numériques pour faire face à la pandémie ?

c) Quels enseignements retirer des politiques qui ont été menées ?

d) À plus long terme, quel est le rôle de la coopération internationale ?

*Documentation*

TD/B/EDE/5/2

Le relèvement post-COVID-19 dans une économie de plus en plus numérique : conséquences pour le développement durable

**Point 4****Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique**

8. À sa quatrième session, en octobre 2020, le Groupe intergouvernemental d'experts a décidé que le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique se pencherait sur les progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, sur les prochaines étapes de la mise en œuvre du manuel révisé de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie numérique (2020)<sup>1</sup>, ainsi que sur l'utilisation de sources de données hors enquête en complément des outils traditionnels de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique. Il a été convenu que les conséquences de la pandémie seraient prises en considération.

9. Les questions susmentionnées ont été abordées à la deuxième réunion du Groupe de travail, tenue en ligne les 3 et 4 mai 2021. Un résumé des débats établi par le Président sera présenté au Groupe intergouvernemental d'experts à sa cinquième session.

10. Le Groupe intergouvernemental d'experts est invité à prendre note du résumé de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique établi par le Président et à décider des thèmes de la troisième réunion, qui sont proposés dans le résumé du Président.

*Documentation*

TD/B/EDE/5/3

Résumé de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique établi par le Président

**Point 5****Ordre du jour provisoire de la sixième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique**

11. En sa qualité d'organe préparatoire de la sixième session, le Groupe intergouvernemental d'experts aura à approuver l'ordre du jour provisoire de cette session, qui devrait être établi à l'issue des discussions qui seront menées au titre des points 3 et 4 du présent ordre du jour.

**Point 6****Adoption du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique**

12. Le Groupe intergouvernemental d'experts adoptera son rapport au Conseil du commerce et du développement.

Les experts sont priés de soumettre au secrétariat de la CNUCED, dans les meilleurs délais, des contributions écrites relatives au point 3 de l'ordre du jour. Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à Pilar Fajarnes ([pilar.fajarnes@unctad.org](mailto:pilar.fajarnes@unctad.org)), cheffe de la Section de la recherche stratégique sur l'économie numérique, qui relève de la Sous-Division du commerce électronique et de l'économie numérique (Division de la technologie et de la logistique).

<sup>1</sup> CNUCED, 2021, *Manual for the Production of Statistics on the Digital Economy 2020*, édition révisée (publication des Nations Unies, numéro de vente E.21.II.D.15, Genève).